

PROGRAMME

La Société Civile Immobilière : les raisons de son succès - volet 1 et 2

Code : PR1085993153

Modalités

Durée : 6.00 heures soit 1.00 jours.

Intervenant : Edouard CHAUVET - CHAUVET PATRIMOINE - Expert comptable et consultant formateur - référencé FCGA.

Profils des apprenants :

- Collaborateur Expert Comptable confirmé, chef de mission Expert Comptable, expert-comptable stagiaire, expert comptable adhérent ou pas au CGA MP

Prérequis :

- Aucun

Effectif minimal : 5

Effectif maximal : 10

Lieu : A distance

Prix : 240.00 HT - 288.00 TTC

Description du programme

Quelles sont les conséquences civiles et patrimoniales de la détention d'un immeuble au travers d'une société civile immobilière par rapport à une détention classique en direct.

2 modules : volet 1 et volet 2.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les les conséquences civiles et patrimoniales de la détention d'un immeuble au travers d'une société civile immobilière par rapport à une détention classique en direct
- Maîtriser les règles fiscales applicables dans une société civile : Régime de plein droit et options possibles.

Contenu de la formation

- Volet 1 - 1.1 Quelles sont les conséquences civiles et patrimoniales de la détention d'un immeuble au travers d'une société civile immobilière par rapport à une détention classique en direct.
 - 1.2 La société civile immobilière : principes et fonctionnement
 - 1.3 Une alternative à l'indivision.
 - 1.4 Une séparation entre patrimoine privé et patrimoine professionnel
 - 1.5 Un outil de protection du conjoint, partenaire de pacs ou concubin

CGA MP

13 avenue Jean GONORD
31500 TOULOUSE
Email : s.douhet@cgamp.asso.fr
Tel : +33562167354



- 1.6 Un outil de transmission familiale (dissociation de l'avoir et du pouvoir)
- Volet 2 - 2.2 Le régime de plein droit des revenus fonciers (Règles de calculs, la gestion du déficit foncier).
 - 2;3 L'option possible pour l'impôt sur les sociétés (avantages et inconvénients).
 - 2.4 Les cas d'assujettissement obligatoires à l'IS (les pièges à éviter).
 - 2.5 La TVA, exonérations, options possibles, assujettissements obligatoires.
 - 2.6 Les règles des plus-values de cession (cession d'immeubles, cession des parts sociales).

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques :

- Le contenu sera livré en fin de formation sous forme ppt.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Suivi : Feuilles d'émargement – Attestation de fin de formation individuelle – Questionnaire stagiaire
- Évaluation : Quiz au démarrage. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.

Qualité et indicateurs de résultats :

Evaluation de la satisfaction du stagiaire

Accessibilité et délais d'accès :

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre à vos besoins spécifiques liés à votre handicap.